



Mairie de Saint Jean de la Ruelle 45140
CLUB D'ESCRIME STEORUELLAN (C.E.S.)



Président : Nicolas Di Mattia
37 rue des Sansonnères
45000 Orléans

Tél : 06 35.43.16.74

Secrétariat : 02.38.43.02.01.
E-mail : ces.escrime@free.fr dimattia.nicolas@gmail.com
Maitre Sylvain Puteaux : 0777343757

Circuit national sabre cadets ST JEAN DE LA RUELLE Dimanche 21 SEPTEMBRE 2014

LE CES organise une épreuve du circuit national cadets sabre hommes et dames le Dimanche 21 septembre 2014 au complexe sportif des 3 fontaines rue Pierre Mendès France à St Jean de la Ruelle (Loiret)

Cette épreuve est ouverte à tous licenciés FFE cadets et minimes avec accord de surclassement ; ainsi qu'à tous les tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération nationale.

Les engagements devront être fait sur l'extranet de la FFE pour le mercredi 17 septembre 2014 à 23h59.

Les tireurs étrangers devront faire parvenir les engagements pour la même date par le biais de leur fédération à l'adresse mail suivante : dimattia.nicolas@gmail.com

Le droit d'engagement est fixé à 15 € (dont 2 € seront reversés à la FFE conformément à la règle en vigueur). Il sera perçu au moment du pointage des tireurs.

Passée la clôture des engagements, un tireur aura la possibilité de s'engager moyennant un droit d'engagement de 60 €. Pour cela il devra adresser un mail aux organisateurs à l'adresse suivante: dimattia.nicolas@gmail.com. L'organisateur s'engage à lui accuser réception de son engagement au tournoi hors délai. Si un tireur engagé est absent au moment du pointage, son club devra acquitter les frais d'engagement prévus. Faute de cela, les tireurs du dit club se verront radier du tournoi.

Chaque club engageant plus de 3 tireurs (hommes et dames confondus) est tenu de mettre à disposition des organisateurs un arbitre, au minimum de catégorie régionale. Cet arbitre restera à disposition de l'organisation du début à la fin des compétitions. Il sera indemnisé conformément à la réglementation de l'arbitrage, en fonction de son niveau de diplôme. Le club devra mentionner son diplôme lors de l'engagement.

Ses frais de transport, d'hébergement et de repas restent à la charge de son club.

Horaires des compétitions :

Sabre hommes : Appel 8h00 Scratch : 8h30 Début des matchs : 9h00
Sabre Dames : Appel : 9h30 Scratch : 10h00 Début des matchs : 10h30
Les finales sont prévues à partir de 17h00.

Formule des compétitions :

Conformément au règlement sportif de la saison :

Sabre hommes : 1 Tour de poule de 7 ou 6 tireurs avec décalage par ligue et par club. A l'issue de ce tour de poule, 20% des tireurs maximum seront éliminés. Puis tableau d'éliminations directes en 15 touches sans décalage jusqu'à la finale.

Sabre dames : 1 Tour de poule de 7 ou 6 tireuses avec décalage par ligue et par club. A l'issue de ce tour de poule, 10% des tireuses maximum seront éliminées. Puis tableau d'éliminations directes en 15 touches sans décalage jusqu'à la finale.

Directoire Technique :

Un directoire technique composé de 3 personnes (un représentant de la CNA, un membre de chacune des commissions d'armes, et le maître d'armes du club organisateur) sera constitué au début de chaque compétition. Il tranchera tout litige lié à l'organisation technique des compétitions.

Un stand planète escrime sera présent pendant la durée des compétitions.

Dans le cadre de la prévention en matière de dopage, chaque participant en cours de traitement devra avertir l'organisateur au moment du pointage, et être en mesure de justifier ce traitement en cas de contrôle antidopage.

Les 4 premiers de chaque compétition seront récompensés.

Un service de buffet de sandwiches de boissons chaudes et froides fonctionnera pendant la durée des épreuves.

Le fait de s'engager à ces compétitions implique la pleine et entière acceptation de ce règlement.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de dégradations d'effets personnels à l'intérieur de l'enceinte sportive et sur les parkings.

Conformément à la législation en vigueur, la consommation d'alcool et de tabac est strictement interdite dans l'enceinte sportive.

Le président
Nicolas DI MATTIA

Le maître d'armes
Sylvain PUTEAUX

Hébergement :

Ibis Style : 7 rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle Saint Mesmin.

Tel : 02.38.22.23.24

Campanile : rue d'Aquitaine 45380 La chapelle Saint Mesmin

Tel : 02.38.72..23..23

orleans.lachapelle@campanile.fr

Kyriad : 6 Rue Mercy 45380 La Chapelle Saint Mesmin

Tel : 02.38.22..06.06

orleanlachapelle@kyriad.fr

Hôtel 1er classe : 9, rue d'Aquitaine 45380 La Chapelle Saint Mesmin.

Tel : 02 38 61 78 92

orleans.lachapelle@1ereclasse.fr

Gymnase du complexe sportif des "Trois Fontaines" Avenue Pierre Mendès France St Jean de la Ruelle

Gymnase du complexe sportif des "Trois Fontaines" St Jean de la Ruelle
Sortie d'Autoroute Orléans-Centre

ITINERAIRE :

En arrivant par l'autoroute, prendre la sortie « Orléans Centre, St Jean de la Ruelle » (A10, sortie n°1).

Au 1er rond point, prendre la 4ème sortie direction PARIS / MONTARGIS

Au 2ème rond point prendre la première sortie, direction PARIS / MONTARGIS

Continuer tout droit, au 2ème feu, tourner a gauche pour rentrer dans la zone commerciale.

